

Je soussigné,

**Robert PARON**, 72 ans, retraité,

1 bis rue des Ecoles

3150 BANDOL.

Tél. 06 82 68 81 87

Peintre diplômé en Art Plastique

Elève de : Pierre AMBROGIANI - atelier JP CANEPA - BEAUX ARTS de  
MARSEILLE

Marguerite ALLAR Académie de Peinture

**OBJET : Persécution de l'Elu Délégué au Patrimoine de la Ville de BANDOL.**

J'ai obtenu une autorisation sous forme d'une Convention, pour vendre mes tableaux. Louant à l'année, un emplacement sur l'allée Jean Moulin face à la Brasserie LE NAUTIC à BANDOL.

Régulièrement, je subis : reproches et acharnement de l'Elu en charge du patrimoine.

Par lettre en date du 22 mars 2012, une escalade de plus a été franchie.

Après avoir été reçu par Monsieur le Maire, celui-ci a très courtoisement, suivi « colin-maillardement » les décisions de son Elu, sans y apporter une solution : qui était simplement de pouvoir exercer la vente de mes tableaux à côté de mon véhicule comme sont autorisés les commerçants ambulants (avec véhicules remorques) au même endroit, ce qui m'a été formellement interdit.

Cette discrimination est inacceptable.

Afin de faciliter mon intégration, j'ai investi dans l'achat d'un petit triporteur plat pour y présenter mes toiles : **opposition totale de la municipalité.**

J'ai donc essayé de garer mon triporteur sans occasionner de gêne dans les limites d'un emplacement sur un parking motos : **interdit.** Suivi d'une lettre avec photo : « votre attitude est inadmissible ».

Louant à l'année à la ville une place au garage de la médiathèque, j'ai cru pouvoir me servir de mon emplacement : **triporteur interdit ?**

Peut-être sur les 2 parkings payants qui se trouvent sur le port ? **Interdit.**

En réponse de l'Elu au Patrimoine devant mon étonnement de ces interdictions, et surtout de trouver une solution, sa réponse a été :

« Vous déballez vos toiles et vous allez vous garer un peu, ou vous voulez ! »

A ce niveau, je crois que le mot persécution devient faible. Il faut savoir qu'à BANDOL, un triporteur (3 roues) a le droit, enfin pour l'instant, de rouler.....sans jamais s'arrêter...; ce qui devient « pagnolesque », c'est que par courrier ce « terroriste » de triporteur, est qualifié par nos scribes de « voiture » sur

l'emplacement réservé aux 2 roues ou mieux encore de « camion ».

*Ces personnages ont peut-être moins de difficultés à reconnaître une Porsche ou une Ferrari....*

Suite à l'acharnement de ces gens, m'empêchant d'une façon habilement détournée d'exercer correctement mon activité par leurs prises de positions surréalistes, dont le but inavoué ne m'échappe plus, je me vois donc contraint de cesser mon activité, en m'excusant au passage d'avoir pu perturber la Gestion » irréprochable « des responsables de notre ville de BANDOL, très accueillante et où il fait bon vivre.

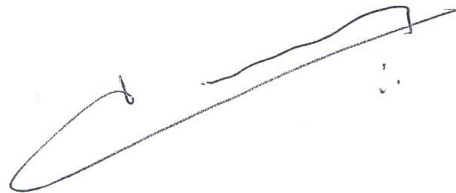
Mais à mon âge, je préfère mes valeurs à leurs méthodes.

Ne voulant plus m'épuiser sur l'incohérence de certains érudits...qui se servent surtout de leurs petits pouvoirs -heureusement éphémères-

Écœuré mais plus attaché à l'art qu'aux bénéfices, j'ai décidé à des dates précises d'offrir gratuitement l'ensemble de mes toiles et celles à venir, aux Associations et commerçants bandolais.

Messieurs et Mesdames les lumineux responsables : soyez fiers de vous et de ce que vous représentez continuez à marcher la tête haute sans voir ce qui se passe en bas MAIS : regardez quand même où vous mettez les pieds, quoi qu'il parait que « cela porte bonheur... »

RESPECTUEUSEMENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side that extends into a long, slightly wavy horizontal line towards the right. There are a few small, faint marks below the main line of the signature.